Convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport

Maison du Sport Français

Vendredi 21 février 2020

Discours d’ouverture de la convention de Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et Sportif Français

Madame et Monsieur les Ministres,

Madame la Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Présidents et élus fédéraux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs techniques nationaux, entraineurs,

Mesdames et messieurs, chers acteurs du sport Français, chers amis,

Permettez-moi tout d’abord de vous souhaiter la bienvenue dans cette Maison du Sport Français qui vous appartient à toutes et tous. Nous avons souhaité, avec la Ministre des Sports, que la première convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport se tienne ici. Ce n’est pas un hasard. Nous avons voulu incarner la mobilisation collective qui est la nôtre, qui doit être celle de l’ensemble des acteurs du monde du sport, acteurs publics et associatifs à tous les niveaux, pour faire face ensemble aux violences, en particulier sexuelles, que nous condamnons avec force.

Si nous avons l’habitude de parler des valeurs sociales et éducatives du sport, j’ai souvent précisé que le sport n’était porteur de ces valeurs qu’à partir du moment où il est pratiqué dans un club et sous l’accompagnement d’un éducateur, professionnel ou bénévole.

Qui dit valeurs sociales et éducatives dit aussi exigence tant dans le message que dans le comportement : se respecter soi-même, respecter l’autre et la règle. Sans règle, pas de sport, elle est le garant de l’égalité des chances et légitime le succès de celle ou celui qui l’aura emporté.

Pourtant, l’Histoire du sport nous a déjà montré à plusieurs reprises que l’Homme n’est pas parfait et qu’il peut tricher. Tricher pour gagner en se dopant, tricher pour perdre en se laissant corrompre font malheureusement aussi partie du décor sportif. Le sport a beaucoup tremblé ces dernières années à propos d’affaires de dopage ou de corruption, mais il a toujours su réagir et obtenir des résultats.

Ces résultats positifs, essentiels pour l’authenticité des compétitions, ont généré bien des travaux. Ils ont conduit les athlètes à accepter des contraintes en termes de contrôle qui pouvaient paraitre inimaginables il y a quelques années, et les dirigeants et acteurs publics à mettre en place un arsenal de mesures tant en termes de répression que de prévention. Tous ensemble, nous avons prouvé qu’il n’y avait pas de fatalité, que l’on pouvait changer les choses et que, pour cela, il fallait en avoir la volonté.

Les violences dans le sport, en particulier sexuelles, ne peuvent toutefois pas être assimilées aux autres fléaux que je viens d’évoquer. Cette crise est différente et elle est sans doute plus grave car elle touche à l’intégrité du corps, ce corps qui est au cœur de la pratique sportive. Elle touche aussi à l’enfance, à l’adolescence, à ce moment où l’homme ou la femme se construit, où il est fragile et dépendant tant de ses parents que de son environnement.

J’ai déjà eu l’occasion de le dire, il faut se féliciter de la libération de la parole qui concerne tous les secteurs de la société. On l’a vu à l’école, dans le cinéma, la littérature ou encore le monde politique. Il n’y a aucune raison que le sport y échappe. Comment pourrait-il en être autrement ? Les différents cas exposés nous choquent et nous indignent par leur violence, leur nombre, la nature parfois de leurs auteurs, dont certains exerçaient des fonctions théoriquement éminemment respectables. Ces multiples révélations qui touchent à de nombreux sports interpellent chaque jour davantage. Même si les faits se rapportent le plus souvent à des événements anciens, même si je veux dire que le mouvement sportif et l’Etat n’étaient pas inactifs sur le sujet, il est manifeste que cela n’était pas suffisant. Le mouvement sportif vit donc une crise majeure, il va devoir modifier beaucoup de choses pour apporter toutes les garanties nécessaires en termes de confiance de crédibilité.

Il va donc falloir nous organiser autrement pour y faire face, et d’abord s’interroger. Pour mieux appréhender cette nécessaire évolution, il me semble qu’il faut décrypter sans concession les racines du mal pour pouvoir ensuite mieux le prévenir. C’est l’un des objectifs de cette convention. L’enfant que des parents confient à des entraîneurs, éducateurs ou dirigeants de club doit être protégé de toute forme d’humiliation ou de traumatisme, cela commence par là. C’est un réflexe que chacun doit désormais avoir ou développer pour qu’une nouvelle culture d’attention ou de sauvegarde s’ancre au sein des clubs ou de toute structure d’accueil et conduise tout prédateur à se sentir surveillé, épié plutôt que sûr de son fait et de l’indifférence des autres.

Nous pouvons être unanimes à dire que les auteurs d’abus sexuels et de viols sont indignes de la mission éducative et sociale du sport et qu’au-delà de sanctions judiciaires, ils doivent être chassés de l’univers du sport, mais cela ne suffit pas. S’ils l’ont fait, c’est sans doute aussi parce qu’ils ont pu bénéficier d’une certaine forme de passivité, involontaire bien sûr, mais pourtant réelle parce que correspondant à certaines habitudes. C’est aussi pour certains parce qu’ils étaient trop sûrs de leur statut, souvent protecteur, voire de leur emprise sur les Jeunes qui leur étaient confiés, et parce que les dirigeants n’ont pas toujours su comment les affronter. Et ce n’est pas tout car au-delà, et peut-être encore davantage, il existe des violences entre Jeunes que nous devons aussi combattre car elles-aussi se développent quand l’éducateur baisse la garde, parfois sous couvert de tradition.

Ces habitudes il va donc falloir en changer, d’abord pour éviter qu’il y ait d’autres victimes et cela serait, pour celles et ceux dont la parole s’est libérée après des années de silence et de souffrance, une perspective importante dans leur processus de reconstruction personnelle. Je veux ici faire part aux victimes de l’entier soutien du mouvement sportif. Nous sommes à leurs côtés dans la période qu’elles traversent. Leur combat est notre combat.

Il est nécessaire de changer les choses aussi parce que le mouvement sportif français est estimé et apprécié de nos concitoyens et que l’engagement sans réserve de ses animateurs ne saurait souffrir des agissements inadmissibles et insensés de quelques-uns, quelle qu’en soit la compétence par ailleurs. Quelques-uns certes, mais c’est déjà trop et il faut s’employer à éliminer toute équivoque, tout amalgame ou toute suspicion pour que les parents gardent la confiance qu’ils ont eu jusqu’ici en nous confiant leurs enfants.

Nous sommes tous choqués par les révélations récentes et nous sommes probablement loin d’en avoir terminé. Pour autant, la volonté de prendre la situation en main est là, réelle, marquée tant par la colère que par la volonté du « plus jamais ça ». Comme les autres acteurs du sport, le mouvement sportif a engagé la réflexion sur ce qu’il va pouvoir mettre en œuvre. Il a rédigé une liste de propositions dont certaines peuvent être mises en œuvre rapidement. Ces propositions s’articulent autour de 3 axes :

* Le premier : l’information et la sensibilisation pour diffuser le plus largement possible, des présidents de fédérations aux licenciés en passant par les encadrants et les parents, la définition des faits de violences, notamment sexuelles, qui tombent sous le coup de la loi, les procédures à suivre et les numéros à contacter en cas de problème ;
* Le second : la formation des acteurs par des structures spécialisées pour outiller les personnes les plus susceptibles d’être confrontées à des faits de violences afin qu’elles sachent comment réagir, comment repérer les signaux faibles, comment mettre en place des actions de prévention, comment faire un signalement…
* Le troisième : l’accompagnement des fédérations et des clubs sportifs dans la gestion des situations de violences, notamment sexuelles, y compris entre Jeunes. Il s’agira de dresser un état des lieux et de constituer un groupe opérationnel chargé, en lien avec la cellule dédiée au Ministère des Sports, de transmettre les signalements, d’orienter les victimes comme les acteurs fédéraux vers les structures d’aide adaptées, de partager les informations et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de plans d’actions fédéraux et de conseillers les fédérations sur les mesures conservatoires et disciplinaires à mettre en œuvre.

L’ensemble des propositions du mouvement sportif est versé aux débats de ce jour car nous savons aussi que nous ne pouvons pas réussir tous seuls. Comme pour une grande cause nationale, nous avons besoin d’une action unitaire, concertée, avec l’ensemble des autres acteurs, en particulier publics, mais aussi associatifs dont le rôle est majeur, pour informer, prévenir, accompagner, promouvoir et rassurer, tant nous-mêmes que les autres.

Il s’agit d’être humbles face à la difficulté mais aussi farouchement déterminés à l’affronter.

Cette convention du 21 février 2020 doit marquer à la fois la fin de la passivité et le début de la reconquête. On le doit aux victimes, on le doit aux milliers d’éducateurs, bénévoles ou professionnels qui se dévouent sans compter pour que le sport soit une école de vie, on le doit aux parents, on le doit à la société, on le doit à l’Histoire.

Je vous remercie.